

LYS *infos*

N°68

JANVIER/FÉVRIER 2023

Charles-Alexandre PROKOPOWICZ

Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain

et l'ensemble du Conseil municipal

vous souhaitent une

belle année
2023



Lys-lez-Lannoy

www.lyslezlannoy.fr



LES NUITS D'HORREUR DE JACK O'LANTERN PARTIE II - CIRCUS

300 spectateurs ont assisté au matinal « Panique au manoir Addams » au Théâtre de l'Eden. Durant la soirée, plus de 1000 visiteurs dont 500 courageux ont participé au parcours de l'horreur ! Des rires, des cris, parfois des pleurs de terreur...



Carnet de ville

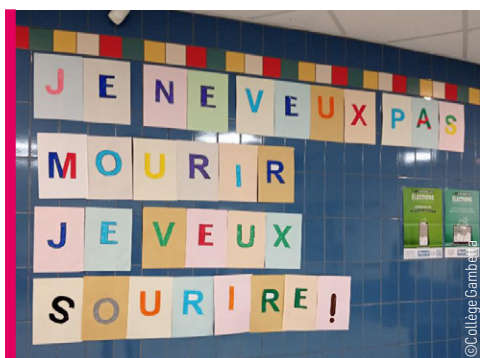
SEPTEMBRE
OCTOBRE

NAISSANCES

- Célia SOMRANI
- Lilou LENOIRE
- Raphaël PAGERIE LE COUSIN
- Victoria BOETS
- Samuel MATTU
- Aaron BLAUWBLOMME
- Polina MYKHALCHUK
- Adam MAHMOUDI
- Romane DELBECQ
- Riless BOUAOUD
- Ethan MARESCAUX ACKE

DÉCÈS

- Marcel NEVEUX
- Roger VANGERMÉE
- Jean-Pierre LEMAN
- Freddy BERNIER
- Jacqueline DUBOIS Vve BRAME
- Cécile DENNIN née BRUNIN
- Marie-Louise REVEILLON née THERET
- Christine HUBEAU
- Françoise MASSEZ née DESMETTRE
- Albert DELÉCLUSE



ACTIONS CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Un mur de sourires contre les violences faites aux femmes a été réalisé par les classes de 4^{ème} SEGPA et ULIS du Collège Gambetta. Sélection de livres sur le sujet à la bibliothèque.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Il est important de perpétuer la tradition et de se souvenir, c'est pourquoi les Lysois, même les plus jeunes, se sont retrouvés le 11 novembre afin de commémorer la victoire et la paix signées lors de l'armistice de 1918.

RÉUNION PUBLIQUE VOISINS VIGILANTS

Le dispositif citoyen « voisins vigilants » existe à Lys. Il permet à chacun de contribuer à lutter contre les cambriolages et la délinquance. Mi novembre une réunion publique a été organisée afin de présenter son processus et son efficacité.

EVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE 2019 A 2022

INDICATEUR	2019	2020	2021	2022	Évolution 2019-2022	Évolution 2020-2022
INDICATEUR GLOBAL	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%
VIOLATIONS	100	100	100	100	0,00%	0,00%



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX COMMERÇANTS

Ils sont souffleur de verre, traiteur ou encore spécialiste du bien-être. Ils se sont installés à Lys durant l'année. Fin novembre, le maire, Charles-Alexandre Prokopowicz a reçu ces nouveaux entrepreneurs afin de leur souhaiter la bienvenue.

Sommaire

RETOUR EN IMAGE	2
DANS VOS QUARTIERS	4
PLANTATION D'UNE MICRO-FORÊT PERMIS DE LOUER ET DE DIVISER	
VIE QUOTIDIENNE	5
ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE !	
VIE LYSSOISE	6
RECENSEMENT DE LA POPULATION PIGNON SUR RUE C'ÉTAIT COMMENT AVANT : LA BRIGADE ÉQUESTRE	
RÉTROSPECTIVE 2022	8
	
TRIBUNE LIBRE	12
BON À SAVOIR	13
INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET ALSH COLLECTE DES SAPINS DE NOËL	
AGENDA LYSSOIS	14

À noter :

Les informations associatives sont attendues au service communication : communication@mairie-lyslezlannoy.com avant le 1^{er} du mois précédant la parution.

LYS infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
31, rue Jean Baptiste Lebas BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
Tél. 03 20 75 27 07 - www.lyslezlannoy.fr

Directeur de publication : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
Rédaction : Sandrine HONQUERT - Cécile VANDAELE - Pauline BUTEAUX
Photos : Sandrine HONQUERT - Service Communication - Adobe Stock
Conception/Réalisation : E. DELCROIX
Illustrations : Adobe Stock

Impression à 6500 exemplaires - IMPRIMERIE Jean Bernard à BONDUES
Dépôt légal décembre 2022 — Papier issu de forêts durablement gérées.



Chers lyssois, chères lyssaises,

2022 s'envole, 2023 pointe son nez...

Une nouvelle année se profile avec des défis encore plus importants. À l'urgence climatique, s'ajoute une crise énergétique et de pouvoir d'achat.

Dans ces deux domaines la municipalité se mobilise pour 2023 avec la mise en place de l'éco pâturage sur la parcelle de la ferme du Gauquier et la rénovation de l'école élémentaire Paul Bert. Le conseil du mois de février sur les orientations budgétaires de la ville nous donnera des précisions.

Concernant le pouvoir d'achat, nous n'augmenterons pas les tarifs de la restauration scolaire et pour aider les jeunes, la commune a mis en place l'allocation étude, qui rencontre un franc succès, j'en suis ravi !

Dans ce contexte, les vœux du Maire aux forces vives et à la population n'auront pas lieu cette année, cependant nous devons malgré tout garder un dynamisme certain. Mon ambition est que la commune continue de fournir un service de proximité notamment auprès des jeunes.

Les nouvelles animations proposées pour eux sont importantes pour maintenir cette énergie dont la ville a besoin.

Le changement d'habitudes n'est pas chose aisée, les mentalités et les goûts changent et nous devons nous adapter pour satisfaire nos jeunes lyssois et ainsi répondre à leurs envies !

Je vous souhaite, en mon nom et au nom de la municipalité une belle année 2023.

Charles-Alexandre PROKOPOWICZ

Maire de Lys-lez-Lannoy - Conseiller Métropolitain



Rues de Verdun et des Déportés PLANTATION D'UNE MICRO-FORÊT

Dans le cadre de la démarche "1 million d'arbres" initiée par la région des Hauts-de-France, les enfants des écoles Paul Bert et Marie Curie, leurs enseignants, ainsi que des riverains, ont planté 900 arbres rues de Verdun et des Déportés. Ce projet, à l'initiative du groupe Vilogia, offrira un poumon vert au quartier et renforcera la diversité.

AVEC l'aide de l'équipe de Beeforest, spécialisée dans la création de forêts naturelles et participatives dans les villes, les enfants ont planté cette micro-forêt qui s'inspire du concept du botaniste japonais Akira MIYAWAKI qui a élaboré et mis en place la méthode de reforestation nommée : "Senzai Shizen Shokysei". Le principe,

simple, est de sélectionner entre trente et quarante essences natives et d'en planter trois au mètre carré afin que la biodiversité puisse s'y installer et stocker une plus grande quantité de carbone.

En 20 ans, la forêt atteindra les conditions écologiques similaires d'une forêt spontanée vieille de 200 ans.

Au premier abord, cette méthode de plantation peut étonner par sa densité, mais c'est grâce à cette relation symbiotique que via leurs réseaux racinaires, les arbres grandissent plus rapidement et deviennent plus résistants aux intempéries. Cette méthode permet également, grâce aux plantes, de réduire les bruits de la ville, mais aussi la poussière tout en luttant contre les îlots de chaleur.



LOGEMENT PERMIS DE LOUER ET DE DIVISER



AFIN de lutter efficacement et durablement contre l'indignité des logements, la ville de Lys-Lez-Lannoy s'est engagée depuis plusieurs années avec ses partenaires pour mener des actions concrètes sur le terrain. Suite à la loi ALUR de 2014, la Métropole Européenne de Lille, a complété avec un nouveau dispositif les moyens existants favorisant le repérage et la prévention du développement des logements indécents.

Actuellement, 22 communes métropolitaines utilisent les trois mesures prévues par la loi (l'autorisation préalable de mise en location, la déclaration de mise en location et l'autorisation préalable aux travaux de division).

Convaincue par l'utilité de ces dispositions, la commune a souhaité mettre en place l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) "Permis de louer" sur trois quartiers : le Bon Poste, le Centre et le quartier Justice/Jules Guesde (avec une attention particulière sur les rues suivantes : rue des Ecoles, rue Arthur Bacro, rue Gustave Nadaud et rue du Progrès).

L'Autorisation Préalable à la division de logement (APDL) "Permis de diviser", est, quant à elle, obligatoirement en vigueur sur l'intégralité de la commune. Pour vérifier si votre adresse est concernée, vous pouvez consulter le site dédié :

<https://permisdelaouer.lillemetropole.fr>

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE !

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz qui se mélange à l'air ambiant. Invisible et inodore, donc difficile à détecter, il peut être mortel car très toxique. Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant des chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...), chauffe-eau, inserts de cheminées, poêles, groupes électrogènes à moteur thermique, chauffages mobiles d'appoint, cuisinières (bois, charbon, gaz), moteurs automobiles dans les garages, appareils de type brasero...

> Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air.
2. Arrêtez si possible toute combustion.
3. Evacuez les locaux, videz-les de leurs occupants.
4. Alerte les secours : 15 pour le

SAMU, 18 pour les pompiers, 112 pour le numéro d'urgence européen et 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes.

5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs-pompiers.

LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. Faites entretenir votre chaudière par un professionnel qualifié tous les ans.
2. Faites ramoner conduits et cheminées au moins une fois par an.
3. Aérez et ventilez votre logement au minimum 10 à 15 minutes, deux fois par jour.
4. Ne bouchez pas les aérations de votre logement.
5. N'utilisez pas les chauffages mobiles d'appoint en continu.
6. Ne vous chauffez jamais avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz.
7. Évitez l'utilisation de chauffe-eau non raccordés à l'extérieur.

8. Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz.

9. Ne remettez jamais en service un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.

10. N'utilisez pas les groupes électrogènes dans les espaces clos.

La prévention des intoxications par le monoxyde de carbone passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais ne saurait se substituer à cet entretien.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 7 novembre dernier, le jour de collecte des déchets ménagers a changé dans la majorité des communes de la métropole lilloise. Si vous n'avez pas reçu le flyer distribué par la Métropole Européenne de Lille concernant le changement de jours de collectes, vous pouvez retrouver les plannings de collecte sur le site :

www.lillemetropole.fr/gestion-des-dechets/ramassage-jours-heures-bacs-poubelles

Attention, pour que le moteur de recherche fonctionne, il est important de renseigner une adresse précise incluant votre numéro de rue.

Pour toute question ou réclamation, vous pouvez contacter la Métropole Européenne de Lille au 0 800 711 771 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (appel et service gratuits) ou par email à contact-dechets@lillemetropole.fr



Venez titiller vos papilles ! LES 11 ET 12 FÉVRIER LE SALON DE LA GOURMANDISE VOUS OUVRE SES PORTES

Vous êtes plutôt gourmand ? Plutôt gourmet ? Peu importe, vous êtes tous invités à venir vous lécher les babines à la nouvelle édition du salon de la gourmandise qui se tiendra salle Desmulliez les 11 et 12 février prochains.

VITICULTEUR, brasseur, apiculteur, pâtissier, spécialités bretonnes ou italiennes, salaisons lyonnaises, ils seront 26 professionnels de bouche à tenir un stand lors de la 8e édition du salon de la gourmandise. N'oubliez pas votre cabas. Vous repartirez sans nul doute avec les nouvelles saveurs que vous aurez découvertes. De nombreux produits vont vous

faire saliver. De bons produits, du terroir et souvent locaux. Mais le salon de la gourmandise n'est pas que l'opportunité de faire ses emplettes de produits de qualité, si vous avez également une âme de cuisinier et aimez mettre la main à la pâte, vous allez adorer participer aux ateliers culinaires proposés pour les petits et les grands durant tout le week-end. N'oubliez pas de vous inscrire !

+ D'INFOS :

Salon de la gourmandise, salle Desmulliez les 11 et 12 février 2023 de 10h à 19h le samedi et 10h-18h le dimanche.

Entrée libre.

Ateliers pour les 6 à 12 ans : samedi à 14h et 16h, dimanche à 11h, 14h et 16h.

Pour les adultes : Samedi et dimanche à 10h et à 15h.

Inscriptions à partir du 3 janvier par mail à conomie@mairie-lyslezlannoy.com ou 03 20 75 27 07 poste 159 ou 162, gratuit pour les enfants, 5 € pour les adultes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune. De son résultat découle la participation de l'Etat au budget des communes.

À Lys-Lez-Lannoy, commune comptant plus de 10 000 habitants, l'opération s'effectue, chaque année, sur un échantillon d'adresses tirées au sort. Si votre adresse fait partie de l'échantillon transmis par l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), un agent recenseur se présentera à votre domicile durant cette période.

Merci de privilégier au maximum la réponse par internet sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Mme Pauline BUTEAUX est la coordonnatrice communale. Mme Valérie DERYCKE et M. Olivier DELEDALLE sont les agents recenseurs choisis par la municipalité, seuls habilités à vous interroger pour cette enquête. Les agents recenseurs seront munis de leur carte d'identification les accréditant à cette mission. N'hésitez pas à la leur demander. Les informations collectées restent confidentielles.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez surtout pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Pignon sur rue

La rubrique qui vous dit tout sur les noms de rues de Lys-lez-Lannoy !
Ce mois, la **rue de la Papinerie**.

DÉNOMÉE rue de la Papinerie entre la rue de Toufflers et la ville de Leers par délibération du Conseil Municipal en date du 17 janvier 1973, elle tient son nom d'un hameau de Leers, sur les terres d'une ancienne cense appelée La Maison Blanche. C'était un lieu planté de grands arbres qui formaient une pépinière, d'où son nom de papinerie. Ces arbres furent abattus par les Allemands en 1917.

Voie publique urbaine de 730 mètres sur 13 mètres, attenant à la rue du Fresnoy et aboutissant à Leers, rue Salengro. Ce n'est qu'en 1989, par délibération en date du 22 décembre que le Conseil décide de prolonger cette rue en donnant le même nom à la portion de voie entre la rue de Toufflers et la rue du Fresnoy.

À l'origine, cette route commençait



au chemin de Toufflers, desservait la cense d'Outrebecque, ferme située sur l'emplacement occupé un temps par l'entreprise "Les Trois Suisses" et rejoignait la commune de Leers. Sur un plan descriptif de 1893, cette route dite "chemin d'Outrebecque" avait une longueur de 552 mètres.

La cense d'Outrebecque est une ferme très ancienne dont on connaît les noms des propriétaires et occupants depuis l'an 1500. Le plus ancien propriétaire connu est Gerard d'Outrebecque, demeurant à Tourcoing, puis Guillaume De La Haye et ensuite à

sa fille Anne, épouse de Jaques De Roisin. Le fief et la cense d'Outrebecque sont achetés le 2 décembre 1598 par Adrien de Lannoy, seigneur de Wasnes à Toufflers et restera dans cette famille jusqu'au XIX^e siècle. Les derniers propriétaires sont le comte de Montalembert puis la Communauté Urbaine de Lille.

Cette rue, située dans la zone industrielle comprend huit habitations, construites entre la rue du Fresnoy et celle de Toufflers.

C'était comment avant : LA BRIGADE ÉQUESTRE DE LYS-LEZ-LANNOY

DEPUIS sa création, la Police Municipale de Lys a toujours été "à cheval" sur la sécurité. Fierté de Lys-lez-Lannoy, la brigade équestre initiée par le maire de l'époque Daniel Chabasse, était appréciée des Lysois. Axée sur la prévention et la proximité avec la population, la police montée avait l'avantage de voir loin et par-dessus les haies et les barrières. De plus la présence intimidante du cheval pouvait décourager des personnes mal intentionnées. La brigade équestre a été au fur et à mesure abandonnée en raison des coûts d'entretien élevés. Mais le souvenir reste intact.



Une fierté lyssoise que ce service de proximité offert par la brigade équestre.



1.



2.



3.



4.

Rétro 2022, INTENSES RETROUVAILLES !

Après des mois difficiles de crise sanitaire, enfin en 2022 la vie a pu reprendre son rythme. Quelle joie de se retrouver aussi nombreux et de partager des moments si chaleureux ! On mise sur une année 2023 aussi dynamique ?



5.

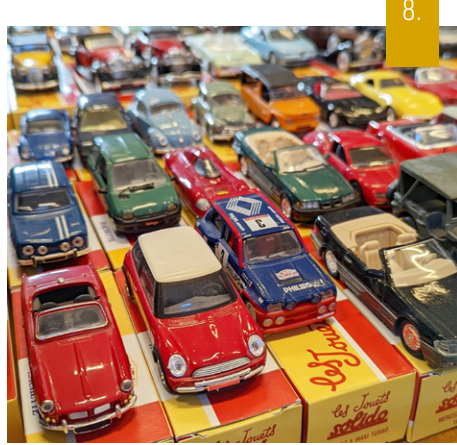


6.

1. 7^{ème} Salon de la Gourmandise - 2. Plantation d'un verger à la Ferme du Gauquier
3. Exposition Ch'ti Lug à la bibliothèque - 4. Inauguration des Olympiades-SIA Habitat - 5. Collecte pour l'Ukraine - 6. Semaine de la Petite Enfance à la Pépinière



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.

7. Fabrication d'un hôtel à insectes à l'école Paul Bert - 8. Salon des collectionneurs - 9. Chorale du Collège Gambetta - 10. Obtention du Label Territoire bio engagé - 11. Inauguration de l'Espace Ressource Cancer - 12. Chasse à l'oeuf au pays des merveilles - 13. Reprise des ateliers mémoire - 14. Concert de Swing Birds - 15. Réouverture du 21 - 16. Banquet de Printemps



17.



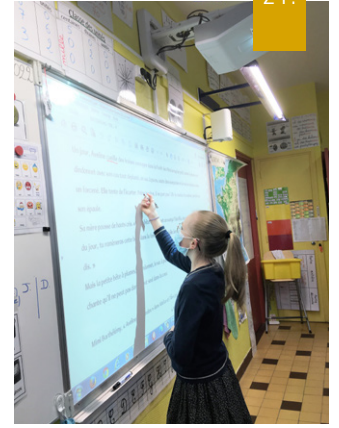
18.



19.



20.



21.



22.



23.



24.



25.



26.

17. Exposition de l'association lyssoise "Ateliers arts et créations universels" à la bibliothèque - **18.** Démonstration des professeurs de l'école de musique dans les écoles - **19.** Commémoration du 8 mai - **20.** Kermesse à la Pépinière - **21.** Mise en place des tableaux numériques dans les écoles - **22.** Réunion publique sécurité - **23.** Printemps des arts Espace culturel Agora Maurice Codron et à la bibliothèque - **24.** Jean-Pierre Mader et Claire L. au 14 Juillet - **25.** Marche exploratoire de la Coulée verte - **26.** Participation des jeunes du 21 à la fresque murale du Complexe sportif Jules Ferry



27.



28.



29.



30.



31.



32.



33.



34.



35.



36.



37.

27. Distribution des kits scolaires dans les écoles - 28 et 29. Sortie des accueils de loisirs au Domaine de Mi-Loup et journée à thème - 30. Voyage des aînés au "Village Saint Joseph" de Guines - 31. Inauguration de la maternelle Paul Bert - 32. Course pour Ludopital - 33. Convention Pop Culture Lys Comix - 34. Festiv'été - 35. Les Allumoirs - 36. Les nuits d'horreur de Jack O'Lantern partie II - 37. Les titres d'identité

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 9/12/2020.

À NOTER : Prochaine séance du Conseil Municipal : mercredi 22 février 2023 à 19h, salle du conseil en mairie.

Retrouvez les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site de la ville : www.lyslezlannoy.fr



LYS DURABLE ET DYNAMIQUE GROUPE MAJORITAIRE

Une nouvelle année est traditionnellement le moment des vœux : la majorité municipale vous souhaite une belle année 2023, qu'elle vous apporte santé, joie, prospérité et petits bonheurs à vivre au quotidien.

Nous souhaitons également que notre pays soit dans une situation bien plus apaisée que les années précédentes. Si notre démocratie est aujourd'hui en danger face aux situations internatio-

nales belliqueuses ou incertaines depuis 3 ans, chaque citoyen doit prendre conscience que face à la démagogie, la vérité est parfois complexe à trouver. L'action municipale au service des lyssoises et des lyssois continuera à œuvrer pour apaiser au mieux la vie quotidienne et faire qu'elle soit toujours plus douce en 2023.

Dans ce contexte une citation nous a interpellés, nous souhaitons vous en

faire part : « *L'espérance est un combat qui exige du cœur et de l'imagination...* » (Jacques-Chirac).

Au quotidien, nous sommes auprès de vous pour mieux vivre ce contexte si perturbant. Bonne année 2023 !

Thierry LEMANT
Adjoint à l'Administration Générale,
la Communication, l'Informatique et
les Archives

AGIR ENSEMBLE

Belle année 2023 pour les Lyssois et les Lyssoises,
En ce début d'année 2023, les élus et les membres du groupe Agir Ensemble vous souhaitent une bonne et heureuse année.

2020, 2021, 2022 ont été des années dures, difficiles à vivre et parfois à accepter.

2023 doit plus que jamais être une année de solidarité.

Vos attentes sont fortes pour rétablir la sécurité dans notre ville, pour maintenir votre pouvoir d'achat, pour préserver un service public de qualité, pour réduire l'impact de nos gestes sur l'environnement... N'hésitez pas à partager avec nous vos questionnements, vos réflexions, vos inquiétudes, vos propositions. Nous mettrons un point d'honneur à répondre à vos sollicitations lors de nos permanences, lors de vos contacts par mail ou encore

sur notre page facebook.

Nos permanences se déroulent le 3ème samedi de chaque mois salle Amana au-dessus du CCAS de 9h à 12h et le 1er lundi de chaque mois à partir de 18h30 sur RDV.

Vos élus: Janine DESMULLIEZ, Francis LANDREZ, Frédéric PAUWELS et Mélanie VANHOVE
mvanhovelyslezlannoy@gmail.com

Chapeau !

4717 € récoltés pour le Téléthon.
Bravo à tous les Lyssois qui se sont encore mobilisés cette année au profit du Téléthon. Leur générosité lors de la soirée disco organisée par le CCAS de la ville, aux diverses animations proposées par les associations ou via les commerçants a permis de récolter la jolie somme de 4 717 euros. Merci à tous !



INSCRIPTIONS RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les inscriptions auront lieu en mairie, au service régie-guichet unique, du 7 février au 6 mai 2023, et les demandes de dérogation du 7 février au 22 avril.

Uniquement sur rendez-vous par téléphone au 03 20 75 27 07, poste 153. Une semaine avant le rendez-vous, envoyez par mail à regie@mairie-lysllezlannoy.com, les pièces demandées selon la situation.

Retrouvez la liste des pièces sur lysllezlannoy.fr, rubrique jeunesse

- Tout dossier incomplet sera refusé
- Pour les demandes de dérogation, la décision sera communiquée mi-



juin 2023.

Une réunion avec la Directrice ainsi que la visite de l'école seront programmées lorsque l'inscription sera finalisée.

ALSH DES VACANCES DE FÉVRIER ET MERCREDIS DU 3^{ÈME} TRIMESTRE

Les inscriptions pour les petites vacances de février auront lieu sur le portail famille du 30 décembre 2022 au 13 janvier 2023.

Les inscriptions pour les mercredis récréatifs du 3^{ème} trimestre (avril à juillet 2023) se feront sur le portail famille du 16 février au 2 mars 2023.

Recyclage de sapins DÉPOSEZ VOS SAPINS DANS LES BENNES

Le service Espaces Verts récupère les sapins de Noël pour qu'ils entrent dans le cercle vertueux du développement durable. Ils seront acheminés au centre de valorisation énergétique de la MEL, pour la production de biogaz et de compost.

Quand ? Du 2 au 16 janvier 2023.

Où ?

- Parking de la salle Desmulliez
- Parking extérieur de l'Espace culturel Agora-Maurice Codron.
- Parking Faidherbe, côté rue Jules Guesde
- Parking Cavrois, face à l'école Anatole France



- Parking Gambetta devant le collège
- Maison de quartier Xavier Watteau au Fresnoy
- Parking de l'impasse Bayart, rue du Général Leclerc

JUBILAIRES INSCRIPTIONS



Ils s'aiment depuis 50, 60, voire 70 ans ! Ils fêteront leur anniversaire de mariage en 2023. Pour les mettre à l'honneur, la ville leur propose de repasser devant Monsieur le Maire. Les inscriptions sont ouvertes du 7 au 18 mars, à l'accueil de la mairie, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h. Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Le choix est donné aux couples de fêter cet événement en salle des mariages de la mairie ou à domicile sur prise de rendez-vous. Dans ce cas, Monsieur le Maire se rendra chez les Lyssois concernés pour la remise de la médaille et du cadeau.

HANDISOINS HAUTS DE FRANCE

L'Agence Régionale des Hauts de France et le CREA1 viennent de mettre en place un service numérique dédié aux personnes en situation de handicap : <https://handisoins.fr> qui accompagne la santé des personnes en situation de handicap.

AVIS AUX FANS DE LECTURE LA BIBLIOTHÈQUE MODIFIE SES HORAIRES

Dévoreurs de livres, si vous avez l'habitude de fréquenter la bibliothèque municipale, soyez vigilants. Celle-ci modifie ses horaires d'accueil du public. Dorénavant l'équipement de l'Espace Agora sera fermé le mercredi de 13h à 14h ainsi que le jeudi après-midi (vacances et hors vacances).

Contact : 03 20 66 13 70

bibliotheque@mairie-lysllezlannoy.com
<http://mediatheque.lysllezlannoy.fr>

SALON

SALON DE LA GOURMANDISE

11 et 12 février
10h-19h le samedi
10h-18h le dimanche



Salle Desmulliez
Entrée libre
+ d'infos : p 6

CONCERTS

CONCERT DE L'HARMONIE DE LYS & LANNOY

8/01 à 16h



Théâtre de l'Eden
Entrée gratuite

MELODISSIMO

Concert de Pierre Lemarchal au profit de l'association Grégory Lemarchal



SAMEDI 25 MARS 2023 À 20H
DIMANCHE 26 MARS 2023 À 15H
Théâtre de l'Eden à Lys-Lez-Lannoy (59)

Revenir et jeter nos déchets sur place

Partenaire : Bibliothèque Municipale "Théâtre Culturel Agora", Lycée Lannoy

06 26 55 51 10 / 07 81 57 02 56

Tarif : 15 €



> Le 25/03 à 20h et le 26/03 à 15h au Théâtre de l'Eden

Permanences d'inscriptions à la bibliothèque :

À partir du 17/01 jusqu'au 21/03, les mardis de 16h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h

Entrée : 15€

Renseignements : 06 28 55 50 10 ou 07 61 57 02 56

CULTURE

RENCONTRES PATOISANTES CH'TI LYSSOIS

14/01 et 11/02 de 15h à 16h30

Espace culturel Agora Maurice Codron

Tarif : 2 €/gratuit pour les adhérents

ŠUMADIJA

Stage de danses de Macédoine

avec Snezana Balkanska, danseuse du ballet Tanec

25 février de 14h30 à 19h et 26 février de 9h30 à 12h

aux Bains-Douches du Théâtre de l'Eden

+ d'infos : page facebook @sumadija59

BIBLIOTHÈQUE

SAMEDI LUDIQUÉ

Jeux de société en famille

11/02 de 10h à 13h et de 14h à 18h

Entrée libre

SENIORS

ATELIERS MÉMOIRE

> Ateliers du 17/01, 28/02 et 21/03

Espace Maurice Titran
Inscription : le 5/01 au CCAS de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h

Modalités : être Lysois et âgé de 60 ans minimum

Tarif : 5€ par trimestre (règlement par chèque uniquement)

Les ateliers se font par groupes, de 9h30 à 11h ou de 14h à 15h30

ATELIERS ART FLORAL

Inscriptions : au CCAS de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h

- le 5/01 pour l'atelier du 10/01
- le 26/01 pour l'atelier du 7/02
- le 23/02 pour l'atelier du 7/03

Modalités : être Lysois et âgé de 60 ans minimum

Tarif : 15 €/atelier (règlement par chèque uniquement)

Les ateliers se font par groupes, de 9h30 à 11h ou de 14h30 à 16h

BANQUET ET COLIS DE PRINTEMPS

Banquet le 12 mars

Inscriptions : les vendredis 27/01 et 3/02 de 9h à 11h salle Desmulliez

Modalités : être Lysois et âgé de 70 ans dans l'année (né jusqu'au 31/12/1953)

Pièces à fournir : Carte Nationale d'Identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois

DIVERS

BOURSE AUX JOUETS

26/02 de 9h à 13h

Salle Desmulliez

Inscriptions : 21/01 au

Béguinage de 9h à 11h

Apporter une pièce d'identité

Tarif : 3€ la table

INFO

Fermeture exceptionnelle des services municipaux à 11h le 7/01

SPORTS

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Chaque samedi de 13h30 à 15h30

Atelier gratuit

Détail des programmes en

story sur le compte instagram : @edm.mvbl
+ d'infos : 09 80 94 04 13 – edm.volleyball@gmail.com

LYS RANDONNÉE CLUB

RDV salle Desmulliez à 8h30

8/01 : Boucle des Bonniers (Willems) (12 km)

15/01 : Watrelos Herseaux (12km)

22/01 : Bondues (12km)

29/01 : "Dans les pas de Monique" Bachy Rumes, frontière Franco-Belge (11 km)

5/02 : Wambrechies (12 km)

12/02 : Bouvines (12 km)

19/02 : Circuit d'Aigremont (11 km)

26/02 : Moen (Flandres) (12 km)

EDM

Complexe Sportif Jules Ferry

R1 Masculine

22/01 à 11h : EDM/Liévin

Pré Nationale Féminine

15/01 à 10h30 : EDM/St André

29/01 à 10h30 : EDM/Villers Cotterets

4/02 : Loto du club salle Desmulliez

26/02 de 9h à 16h : Tournoi des commerçants, salle Omnisport du Complexe Sportif Jules Ferry

CP LYS

Salle Valeria Borza

Pro B féminines

21/01 à 17h : CP Lys/St Quentin

STELLA LYS

Stade Jean Cholle

19/02 à 15h : Stella Lys/Lesquin

7/01 et 4/02 de 8h à 17h :

Tournois de foot-handisport Complexe Sportif Jules Ferry

11 et 12/02 toute la journée : Indoor Cup U13, salle Omnisport du Complexe Sportif Jules Ferry

3L

19/02 : Journée d'aéromodélisme, salle Omnisport du Complexe Sportif Jules Ferry

HARMONIE DE LYS ET LANNOY

Concert



Année



**DIMANCHE
8 JANVIER
2023**

**16H00 //
THEÂTRE DE L'EDEN //
LYS LEZ LANNOY //**

**L'HARMONIE INVITE
L'ORCHESTRE RÉGIONAL
DU PÉVÈLE-MÉLANTOIS**

ENTREE GRATUITE

8^{ÈME} ÉDITION

SALON de la GOURMANDISE

11 et 12 FÉVRIER 2023

10h-19h le samedi et 10h-18h le dimanche

Salle Desmulliez / Entrée libre

ATELIERS CULINAIRES POUR PETITS ET GRANDS

Gaufres - Pâtisseries - Boulangerie - Nougats - Confiseries - Chocolats - Macarons
Guimauves - Pâtes à tartiner - Miels - Fruits secs - Jus de fruits, de racines et de fleurs
Fromages - Olives - Taponades - Charcuteries - Produits de la ferme et traiteur
Spécialités italiennes et bretonnes - Thés et tisanes
Vins, Champagnes, Whisky, Rhums arrangés, Armagnac, Bières, Cognac*

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Lys-lez-Lannoy

www.lyslezlannoy.fr